

Bruxelles, le 10 juin 2022
(OR. en)

10116/22

LIMITE

**COPS 266
POLMIL 142
CFSP/PESC 768
CSDP/PSDC 360
HYBRID 57
DISINFO 53
CYBER 212
IPCR 66
PROCIV 81**

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Service européen pour l'action extérieure (SEAE)
Destinataire:	délégations
Objet:	Septième rapport d'étape sur les suites données aux ensembles de propositions communes entérinés le 6 décembre 2016 et le 5 décembre 2017 par le Conseil de l'Union européenne et le Conseil de l'Atlantique Nord

Les délégations trouveront ci-joint le document EEAS(2022) 751.

p.j.: EEAS(2022) 751

SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE



Direction "Politique de sécurité et de défense" (SECDEFPOL)

Document de travail du Service européen pour l'action extérieure

du 10/6/2022

Septième rapport d'étape sur les suites données aux ensembles de propositions communes entérinés le 6 décembre 2016 et le 5 décembre 2017 par le Conseil de l'Union européenne et le Conseil de l'Atlantique Nord

Référence SEAE	EEAS(2022)751
Code de diffusion	
Destinataire [et/ou acronymes de diffusion du SGC]	COPS
Intitulé / Objet	Septième rapport d'étape sur les suites données aux ensembles de propositions communes entérinés le 6 décembre 2016 et le 5 décembre 2017 par le Conseil de l'Union européenne et le Conseil de l'Atlantique Nord
[Réf. doc. préc.]	

Septième rapport d'étape **sur les suites données aux ensembles de propositions communes** **entérinés le 6 décembre 2016 et le 5 décembre 2017 par le Conseil** **de l'Union européenne et le Conseil de l'Atlantique Nord**

L'agression armée que la Russie a perpétrée contre l'Ukraine, en l'absence de toute provocation, a fait voler en éclats la paix qui régnait sur le continent européen. Cette agression constitue une violation flagrante du droit international et des principes de la Charte des Nations unies. Elle porte fondamentalement atteinte aux valeurs partagées par l'OTAN et l'UE et met en péril la sécurité euro-atlantique.

Depuis le premier jour de l'invasion russe en Ukraine, l'UE, l'OTAN et les pays qui en sont membres font front commun et travaillent de concert. En cette période cruciale pour la sécurité euro-atlantique, le partenariat stratégique qui les unit est plus solide et plus important que jamais. Les deux organisations ont encore intensifié leur dialogue politique à tous les niveaux, faisant preuve d'unité et de la même détermination pour condamner la guerre d'agression menée par la Russie, témoigner à l'Ukraine leur solidarité sans réserve et exprimer leur attachement à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de ce pays, ainsi qu'à son droit à la légitime défense. En outre, elles ont renforcé les mécanismes de coopération entre leurs services de façon à accroître la cohérence et la complémentarité des initiatives prises de part et d'autre en réponse à l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Face au contexte stratégique qui est désormais le leur, l'OTAN et l'UE continuent de développer activement le partenariat qu'elles entretiennent de longue date, partenariat qui témoigne de la solidité du lien transatlantique et qui contribue à le renforcer encore davantage. Au cours de l'année écoulée, afin de défendre et de promouvoir les valeurs et les intérêts que partagent les membres de la communauté euro-atlantique, les deux organisations ont continué de consolider, au profit de l'ensemble des pays qui les composent, la coopération qu'elles ont établie dans une optique de renforcement mutuel.

Le présent document est le septième d'une série de rapports consacrés à la mise en œuvre des 74 propositions communes que le Conseil de l'UE et le Conseil de l'Atlantique Nord ont entérinées, chacun en parallèle, en 2016 (premier ensemble de propositions) et 2017 (deuxième ensemble de propositions). Il présente les résultats concrets obtenus, entre juin 2021 et mai 2022, dans les différents domaines de coopération agréés.

Les éléments suivants méritent tout particulièrement d'être soulignés :

- L'OTAN et l'UE ont encore approfondi leur dialogue politique et ont davantage coordonné leur communication, comme l'ont montré notamment la visite conjointe du secrétaire général de l'OTAN et de la présidente de la Commission européenne en Lituanie et en Lettonie, en novembre 2021, et la conférence de presse qu'ont donnée ensemble le président du Conseil européen, la présidente de la Commission européenne et le secrétaire général de l'OTAN le jour où la Russie a envahi l'Ukraine. En outre, des représentants de chaque organisation ont participé plus fréquemment aux réunions de haut niveau tenues par l'autre.
- Désormais bien établies, les consultations politiques se sont poursuivies dans différents cadres, notamment au travers de réunions régulières entre le Conseil de l'Atlantique Nord et le Comité politique et de sécurité de l'UE (COPS). Le dialogue entre les deux organisations demeure un instrument précieux, indispensable pour renforcer la compréhension mutuelle et la confiance entre tous les États membres de l'UE et tous les pays de l'Alliance et pour favoriser une transparence réciproque, de même que pour garantir leur implication ainsi qu'un large soutien de leur part.
- L'OTAN et l'UE ont continué d'obtenir des résultats concrets dans les domaines de coopération agréés. On pensera notamment à l'établissement d'un dialogue structuré sur la résilience; à la coopération en matière de communication stratégique et de lutte contre les

manipulations de l'information et les ingérences dans le domaine de l'information de la part d'acteurs étrangers; aux travaux visant à assurer la cohérence des résultats des processus de planification de défense des deux organisations lorsque les besoins se recoupent, ainsi qu'entre leurs initiatives de développement capacitaire; à la poursuite du dialogue structuré sur la mobilité militaire; et aux échanges interservices au sujet de l'Ukraine, qui ont porté plus particulièrement sur les menaces hybrides, cyber, chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires, sur l'assistance humanitaire et sur la protection des infrastructures critiques.

Les deux organisations poursuivent leur partenariat stratégique dans le plein respect des principes directeurs arrêtés d'un commun accord dans les déclarations conjointes sur la coopération OTAN-UE signées à Varsovie et à Bruxelles.

Avec l'adoption de la boussole stratégique de l'UE, en mars, et celle à venir du nouveau concept stratégique de l'OTAN, en juin, c'est une occasion exceptionnelle qui s'offre aux deux organisations de renforcer encore la cohérence de leur action et les synergies.

Compte tenu des menaces qui pèsent actuellement sur la paix et la stabilité internationales, et forts de la participation active et du soutien constant des pays de l'Alliance et des États membres de l'UE, les services des deux organisations restent fermement déterminés à œuvrer pour que les 74 propositions communes portent véritablement leurs fruits, ainsi qu'à renforcer, approfondir et élargir encore davantage la coopération que l'OTAN et l'UE entretiennent au bénéfice de l'une comme de l'autre.

Lutte contre les menaces hybrides

Les services de l'UE et de l'OTAN ont continué d'interagir avec le centre d'excellence européen pour la lutte contre les menaces hybrides (Helsinki) et de promouvoir ses activités. Les deux organisations ont envoyé des représentants aux réunions de son comité directeur. Le centre a vu le nombre de ses membres augmenter encore et compte aujourd'hui 31 Alliés et/ou États membres de l'UE. En avril 2022, il a été l'hôte de l'exercice principal du projet "Resilient Civilians", qui a réuni des hauts responsables et des experts d'Alliés et/ou d'États membres de l'UE. Les services ont augmenté la fréquence de leurs réunions et ont continué d'échanger des informations sur leurs activités respectives.

La cellule de fusion contre les menaces hybrides (UE) et la Branche Analyse des menaces hybrides (OTAN) ont continué d'approfondir leurs relations, déjà solides, au travers d'échanges, et ce dans le but d'améliorer la connaissance de la situation et la compréhension mutuelle des activités menées de part et d'autre ainsi que d'explorer de nouvelles pistes de coopération. Les services des deux organisations ont continué, selon l'usage établi, de procéder à des évaluations en parallèle et en coordination sur divers sujets et en ont ainsi établi quatre au cours de la période considérée.

La coopération dans la lutte contre le terrorisme a bien progressé. Les services des deux organisations ont eu des entretiens réguliers sur toute une série de thèmes, parmi lesquels les éléments de preuve recueillis sur le champ de bataille, l'exploitation technique, le renforcement des capacités des partenaires, la lutte contre les engins explosifs improvisés, la lutte contre les systèmes aériens sans pilote, la lutte contre le financement du terrorisme, ou encore la protection des infrastructures critiques. Chaque organisation a convié des agents de l'autre organisation pour faire des exposés ou prendre part à des groupes de travail spécifiques. En novembre 2021, la présidence slovène du Conseil de l'UE a organisé un séminaire informel sur la dimension de genre et le terrorisme, auquel ont pris part des représentants des États membres de l'UE et/ou des Alliés, ainsi que des représentants des services des deux organisations. Les services de l'UE ont envoyé des observateurs au séminaire que l'OTAN a consacré en décembre 2021 à l'exploitation technique dans le cadre du projet Martial Vision. Ils ont par ailleurs été invités à envoyer des observateurs à un stage de formation sur les éléments de preuve recueillis sur le champ de bataille que le Centre d'excellence OTAN pour la police de stabilisation organise en juin 2022 à l'intention des partenaires de l'Alliance situés dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

Conformément à l'accord conclu entre la présidente de la Commission européenne et le secrétaire général de l'OTAN lorsque ce dernier a assisté à une réunion du collège des commissaires en décembre 2020, les services de l'UE et de l'OTAN ont entamé en janvier 2022 un dialogue structuré sur la résilience. Ce nouveau dialogue témoigne également de l'importance croissante que les Alliés et les États membres de l'UE accordent à cette thématique. Au cours de la réunion inaugurale, les services ont discuté des synergies et de la complémentarité entre les travaux de l'OTAN en matière de résilience au niveau stratégique et la boussole stratégique de l'UE en matière de sécurité et de défense, entre la directive à venir sur la résilience des entités critiques, côté UE, et les exigences de base en matière de résilience des Alliés, côté OTAN, ainsi qu'entre les travaux de l'OTAN sur la protection civile et l'aide humanitaire et les objectifs de l'Union en matière de résilience face aux catastrophes.

Les services de l'OTAN et de l'UE ont intensifié leurs échanges et leur coopération sur les questions de résilience spécifiques qui se posent du fait de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine. Pour ce qui est de la réponse apportée concernant les implications de l'invasion russe sur le secteur civil, l'UE a fait deux exposés au Comité des plans d'urgence dans le domaine civil (OTAN), l'un en mars 2022 et l'autre en avril 2022, et l'OTAN a fait un exposé au Groupe politico-militaire (UE) en mai 2022.

Les deux organisations ont poursuivi leur coopération dans le domaine CBRN (agents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires), qui était au menu des échanges qu'elles ont eus à propos des implications potentielles de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur le secteur civil. La conférence annuelle du Centre d'excellence interarmées pour la défense CBRN (OTAN), tenue en novembre 2021, a permis d'explorer divers aspects des interactions entre l'OTAN et l'UE pour ce qui est de la défense et de la résilience CBRN, dans l'optique d'un renforcement de leur coopération pratique. Au cours de cette conférence, les services ont abordé un large éventail de sujets liés aux activités menées et à mener dans ce domaine. Un atelier sur la gestion des conséquences d'incidents CBRN, organisé par ce centre d'excellence, s'est tenu en novembre 2021. La prochaine série d'entretiens entre les services de l'UE et de l'OTAN consacrés au domaine CBRN est prévue pour juin/juillet 2022.

En ce qui concerne la communication stratégique, les services de l'OTAN et de l'UE ont notamment eu un échange de vues général sur les manipulations de l'information et les ingérences dans le domaine de l'information (y compris la désinformation) depuis l'étranger et se sont intéressés aux acteurs établis et aux acteurs montants. Ils ont discuté du cadre général pour la réponse à la menace ainsi que de projets concrets visant à intensifier la coopération entre les deux organisations.

Les services de l'UE et de l'OTAN ont systématiquement échangé des comptes rendus précis et des analyses en temps réel et ont collaboré pour se tenir au fait des activités hostiles menées dans l'environnement informationnel, en faisant usage entre autres du système d'alerte rapide de l'UE. Au cours d'échanges entre analystes, notamment à l'occasion des appels organisés par l'UE au sujet de la coopération internationale et des réunions spéciales tenues à intervalles réguliers, les services ont continué de s'informer mutuellement de leurs évaluations de l'environnement informationnel, notamment sur la guerre menée par la Russie en Ukraine. Ils ont suivi de près les activités d'information hostiles et ont constaté de la manipulation d'informations et de la désinformation avant et pendant l'invasion russe, et chaque organisation a utilisé les analyses de l'autre pour adapter son approche en matière de communication stratégique et définir d'autres mesures susceptibles d'être prises en réaction à ce type d'activités. Les services ont suivi les activités de communication stratégique de la Chine au travers desquelles celle-ci a fourni un appui politique à la Russie et a relayé les messages russes. L'équipe spéciale chargée de l'évaluation de l'environnement informationnel, dirigée par l'OTAN, a favorisé la coordination et la coopération étroites avec les services de l'UE concernant le développement capacitaire. Les services des deux organisations ont pris part au mécanisme de réponse rapide du G7, qui constitue un cadre de coopération supplémentaire.

Les services de l'OTAN et de l'UE ont continué de coopérer étroitement avec le Centre d'excellence OTAN pour la communication stratégique. Celui-ci a réalisé, sur commande, une étude sur la désinformation dans les démocraties et l'amélioration de la résilience de la société face à ce phénomène ("Disinformation in democracies – Improving Societal Resilience to Disinformation"), dans laquelle il a analysé plus particulièrement des programmes de lutte contre la désinformation mis en place dans sept pays. Il a organisé une réunion en ligne avec des représentants de premier

plan des deux organisations pour présenter publiquement les conclusions de son étude. Les services ont commandé ensemble d'autres études à ce centre d'excellence et au centre d'excellence européen pour la lutte contre les menaces hybrides, dont les résultats doivent aider l'UE et l'OTAN à se faire une meilleure idée des tactiques, techniques et procédures employées par des acteurs hostiles dans la sphère informationnelle.

Les services de l'UE et de l'OTAN ont continué de coordonner leur communication publique dans les domaines d'intérêt commun, chaque organisation ayant notamment relayé les contenus numériques de l'autre et participé aux activités de diplomatie publique organisées par l'autre pour donner plus de force aux messages communs.

Coopération opérationnelle, y compris sur les questions maritimes

La coopération opérationnelle a continué de faire régulièrement l'objet d'un dialogue entre les services des deux organisations ainsi que d'exposés croisés devant les comités compétents, y compris dans le domaine maritime.

En octobre 2021, l'OTAN a fait un exposé au groupe politico-militaire de l'UE sur les opérations et activités maritimes de l'Alliance. Des représentants de l'OTAN ont participé à la conférence SHADE MED (appréciation commune de la situation et déconflition en Méditerranée) qui a eu lieu en octobre 2021 dans le contexte de l'opération EUNAVFOR MED Irini, et des discussions interservices sur les activités maritimes se sont tenues en février 2022 à l'initiative de l'OTAN. Par ailleurs, dans le cadre de son déploiement en mer Égée, l'OTAN reste en liaison avec Frontex pour aider la Grèce et la Turquie à couper les voies des trafics et de la migration clandestine.

Pour ce qui est de l'Afghanistan, les services de l'UE et de l'OTAN ont continué de se concerter et de coordonner leurs efforts à Bruxelles et, jusqu'en août 2021, à Kaboul, notamment à l'occasion des réunions trimestrielles organisées au titre de l'approche globale, ainsi que des réunions hebdomadaires des acteurs internationaux tenues à Kaboul, auxquelles ont pris part le Bureau du haut représentant civil de l'OTAN et la délégation de l'UE. Les services de l'OTAN et de l'UE ont en outre collaboré étroitement dans le cadre de leurs activités d'évacuation respectives.

Le modèle de supervision de la sécurité de l'aviation au-dessus du Kosovo¹, qui a été mis au point en 2020 grâce, notamment, à la contribution de l'Islande à la KFOR, a montré son efficacité en ce qu'il a permis d'accomplir, en 2021, des progrès techniques en ce qui concerne les nouvelles routes sud-ouest dans l'espace aérien inférieur au-dessus du Kosovo. Les contacts interservices se poursuivent, mais la situation politique dans la région continue de conditionner la réalisation de nouveaux progrès s'agissant des différents aspects du processus de normalisation du secteur de l'aviation dans les Balkans occidentaux mené sous l'égide de l'OTAN et de l'UE ainsi que de l'exécution par celles-ci de leurs attributions respectives.

Cybersécurité et cyberdéfense

Les services de l'UE et de l'OTAN ont continué d'entretenir des contacts et d'échanger des informations de manière régulière sur leurs activités consacrées au cyberspace, et notamment sur l'élaboration de politiques en la matière. Les deux organisations ont par exemple eu des contacts étroits avant de condamner publiquement la cyberopération menée en avril 2021 contre Solarwinds et la compromission des serveurs Microsoft Exchange en juillet 2021.

Face à la guerre d'agression que la Russie a lancée contre l'Ukraine, il s'est agi en priorité de parvenir à une compréhension commune des menaces et des répercussions possibles sur les pays de l'Alliance et les États membres de l'UE. Une autre priorité a été de faire en sorte que chaque organisation sache ce que faisaient les services de l'autre pour aider l'Ukraine dans le domaine cyber.

¹ Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244/1999 du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi qu'à l'avis de la Cour internationale de justice sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

Pour ce qui est du renforcement de la coopération au travers d'une participation réciproque aux exercices cyber, des représentants de l'OTAN ont, à l'invitation de la présidence slovène du Conseil de l'UE, participé en tant qu'observateurs à certaines parties de l'exercice de simulation de la boîte à outils cyberdiplomatie (CyDipTTX 2021), que le groupe horizontal "Questions cyber" du Conseil de l'UE a mené en novembre 2021. Par ailleurs, des représentants de l'OTAN et du Centre d'excellence pour la cyberdéfense en coopération (CCD COE), accrédité par l'OTAN, ont pris part aux phases de planification et d'exécution de Cyber Phalanx 21, exercice de l'UE qui s'est déroulé au troisième trimestre de 2021. Des représentants de l'UE ont quant à eux participé à l'exercice international de cyberdéfense Locked Shields, organisé par le CCD COE.

En septembre 2021, les services de l'OTAN ont pris part, avec les États membres de l'UE, à l'atelier sur le réexamen du cadre stratégique de cyberdéfense de l'UE, organisé par le Service européen pour l'action extérieure (SEAE). Les échanges de vues entre les services des deux organisations se sont poursuivis au sujet des concepts et des doctrines, ainsi que des formations et entraînements. L'OTAN a transmis sa politique de cyberdéfense globale, nouvellement établie, à l'UE, qui a pour sa part communiqué à l'OTAN le document énonçant sa stratégie et sa vision militaires sur le cyberspace en tant que domaine d'opérations. L'Agence européenne de défense (AED) a pris part à la conférence annuelle OTAN d'examen de la discipline, en octobre 2021, lors de laquelle elle a présenté aux Alliés les projets de l'UE en matière de formation, d'entraînement et d'exercices dans le cyberspace. Par ailleurs, des représentants des deux organisations ont participé à l'atelier qui s'est tenu en avril 2022 sur la formation, l'entraînement et les exercices liés à la cyberdéfense, ainsi qu'à l'atelier d'échanges sur les concepts de cyberdéfense qui a eu lieu en mars 2022. L'état-major de l'Union européenne (EMUE) et l'État-major militaire international de l'OTAN (EMI) ont poursuivi leur collaboration dans ce domaine.

L'AED et le CCD COE ont continué de coopérer, l'OTAN ayant notamment été invitée à assister aux réunions de l'équipe de projet Cyberdéfense de l'AED. Le CCD COE a pour sa part invité des représentants de l'UE à participer à la conférence internationale annuelle sur le cyberconflit (CyCon), qui a eu lieu en juin 2021. En septembre 2021, le Collège européen de sécurité et de défense (CESD) a pris part à la cinquième édition de la conférence sur la cybersécurité dans le milieu maritime, organisée par le Centre OTAN d'entraînement aux opérations d'interdiction maritime (NMIOTC).

L'arrangement technique sur la cyberdéfense conclu entre la capacité OTAN de réaction aux incidents informatiques (NCIRC) et l'équipe d'intervention en cas d'urgence informatique pour les institutions, organes et agences de l'UE (CERT-UE) continue d'être mis en œuvre conformément aux dispositions en vigueur. La plateforme d'échange d'informations sur les logiciels malveillants (MISP) est mobilisée à cet effet. Par ailleurs, les services des deux organisations continuent de tenir des réunions de coordination à intervalles réguliers et d'avoir des échanges sur les bonnes pratiques à suivre dans les dossiers techniques.

Capacités de défense

Dans ce domaine, les services des deux organisations ont continué de s'employer à assurer la cohérence entre les résultats des processus UE (plan de développement des capacités (PDC) et examen annuel coordonné en matière de défense (EACD)) et des processus OTAN correspondants (processus OTAN de planification de défense (NDPP) et processus de planification et d'examen (PARP)) lorsque les besoins se recoupaient, en tenant compte de la spécificité, des attributions et de la composition de chaque organisation. Les services de l'UE ont ainsi été invités par différents pays de l'Alliance à assister à des consultations multilatérales organisées dans le cadre du NDPP en vue de la définition des objectifs capacitaires 2021 de l'OTAN, qui ont été approuvés en octobre 2021. Ils ont également été conviés par certains Alliés aux réunions bilatérales et multilatérales portant sur la revue des capacités actuellement menée dans le cadre du NDPP. En outre, plusieurs États membres de l'UE qui sont aussi membres ou partenaires de l'OTAN ont invité des représentants de cette dernière à participer aux réunions bilatérales tenues dans le cadre de l'EACD. Grâce aux contacts étroits entre les services à tous les niveaux, notamment entre les états-majors, chaque organisation a pu se tenir informée des travaux qui étaient en cours dans l'autre. En application du principe du réservoir unique de forces, les capacités développées par les membres des deux

organisations, y compris celles s'inscrivant dans le cadre de projets multinationaux, continuent de pouvoir être utilisées pour des opérations de l'OTAN comme de l'UE, sous réserve d'une décision politique des pays.

Alors que l'UE continue de développer ses initiatives de défense et que l'OTAN mène des projets multinationaux à haute visibilité, les deux organisations œuvrent ensemble pour assurer la cohérence des efforts multinationaux. Des experts de l'UE et de l'OTAN ont ainsi continué de se réunir pour s'entretenir des projets et programmes multinationaux mis en place de part et d'autre, l'objectif étant de garantir la bonne information de chaque organisation et la complémentarité des efforts ainsi que d'éviter les redondances en aval. Le ravitaillement en vol, les systèmes de défense aérienne de surface, la lutte contre les engins explosifs improvisés, les systèmes d'aéronefs télépilotés (RPAS), les systèmes maritimes sans pilote, les munitions, et la formation des équipages d'aéronefs sont autant d'exemples concrets de sujets abordés dans ce contexte. Des discussions ont également été consacrées aux travaux visant à favoriser l'interopérabilité dès la conception.

En ce qui concerne la mise en œuvre de la stratégie de l'aviation militaire, les activités se poursuivent suivant les calendriers respectifs de l'OTAN et de l'UE, la coordination étant assurée grâce à des réunions régulières entre les services concernés. Ainsi, les membres du Comité de l'AED pour l'aviation militaire et du Comité de l'aviation de l'OTAN participent régulièrement aux réunions de l'autre comité, ce qui contribue à la coordination et à la cohérence dans ce dossier. En outre, la coopération interservices s'est poursuivie dans le cadre des négociations en cours sur la réforme du ciel unique européen (SES), sur la troisième phase du programme de recherche sur la gestion du trafic aérien dans le ciel unique européen (SESAR 3) et sur le déploiement du SESAR, l'objectif étant que les éléments d'information fournis par les militaires, et notamment par l'OTAN, soient dûment pris en considération. Dans ce contexte, des agents de l'OTAN ont pris part, aux côtés de représentants des États membres de l'AED et de représentants de l'Organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne (EUROCONTROL), aux travaux de l'équipe spéciale de l'AED chargée d'élaborer une stratégie militaire en matière de communications, de navigation et de surveillance.

La coopération portant sur les risques de sécurité dans le domaine de l'aviation, notamment les risques cyber, s'est poursuivie au sein du Groupe de coordination OTAN-EUROCONTROL pour la sûreté de la navigation aérienne et de la plateforme européenne de coordination stratégique, mise en place par l'Agence de l'Union européenne pour la sécurité aérienne (AESA). L'objectif général de la collaboration qui s'exerce entre l'AED, EUROCONTROL et l'OTAN est de faire en sorte que les besoins et impératifs liés à l'aviation militaire continuent d'être pris en considération dans le contexte européen. Pour ce qui est de la navigabilité, les échanges d'informations entre le Groupe consultatif OTAN sur la navigabilité et le forum des autorités européennes de navigabilité militaire se sont poursuivis, des représentants de chaque entité participant aux réunions de l'autre.

La coopération établie dans différents domaines capacitaires s'est maintenue, à un rythme soutenu. En matière de ravitaillement en vol, les services des deux organisations ont continué de veiller à la synchronisation entre la feuille de route OTAN et les travaux de l'UE. En outre, grâce à leur travail conjoint, de nouveaux progrès ont été accomplis dans le cadre du projet de mise en place d'une flotte multinationale d'avions multirôles de ravitaillement en vol et de transport (MRTT): deux appareils supplémentaires ont ainsi été livrés au cours de la période considérée.

S'agissant de l'intégration des RPAS dans l'espace aérien et les implications de la réglementation U-Space pour les activités militaires, les services concernés de l'OTAN et de l'UE se sont réunis régulièrement pour faire le point sur les activités menées de part et d'autre dans ce domaine capacitaire d'importance critique. L'OTAN a continué de contribuer à différents projets et études de l'AED portant sur les RPAS. Dans un souci de transparence à l'égard des États membres de l'UE et des pays de l'Alliance, et afin d'éviter les doubles emplois, les organisations se sont tenues mutuellement informées de leurs activités au travers d'exposés croisés. Des représentants de l'AED et de l'OTAN ont fait un exposé conjoint sur l'intégration des RPAS dans l'espace aérien à l'occasion du Congrès mondial sur la gestion de la circulation aérienne, à Madrid.

En ce qui concerne le domaine maritime, des experts se sont réunis pour faire le point, dans une optique de transparence, sur les activités de l'AED en matière de contrôle sous-marin ainsi que sur les initiatives de l'OTAN relatives aux systèmes maritimes sans pilote et à la guerre des mines,

notamment dans le contexte des exercices REPMUS 21 et REPMUS 22, organisés par le Portugal. En outre, le Centre OTAN pour la recherche et l'expérimentation maritimes a été invité à faire un exposé devant l'équipe de projet Contrôle sous-marin de l'AED.

La normalisation demeure un domaine de coopération important. En effet, il est essentiel que les États membres de l'UE et les pays de l'Alliance soient au fait des initiatives complémentaires mises en place en la matière par les deux organisations. Les contacts interservices et la participation régulière de représentants du Comité OTAN de normalisation et du comité de la normalisation de défense européenne aux réunions de l'autre comité ont favorisé la transparence et la coordination.

La mobilité militaire demeure l'un des fleurons de la coopération OTAN-UE, et c'est une priorité majeure pour les deux organisations compte tenu du nouvel environnement de sécurité qui est le leur, ainsi qu'il ressort notamment de la boussole stratégique de l'UE en matière de sécurité et de défense². Les discussions interservices axées sur les priorités communes (comme les besoins militaires, les infrastructures de transport, le transport des marchandises dangereuses, les douanes, les autorisations de mouvements transfrontières et les exercices) et les exposés croisés sur les travaux menés de part et d'autre (notamment en ce qui concerne les systèmes informatiques utilisés dans le domaine logistique et la résilience des systèmes de transport civil) se sont poursuivis dans le cadre du dialogue structuré sur la mobilité militaire, dont l'efficacité n'est plus à démontrer. Les deux organisations continueront de réfléchir à de nouvelles possibilités de coopération à mesure qu'elles progresseront dans leurs travaux.

La question de la mobilité militaire est régulièrement à l'ordre du jour des conférences des directeurs généraux de l'État-major international de l'OTAN (EMI) et de l'état-major de l'Union européenne (EMUE). En outre, en janvier, l'EMUE a fait un exposé sur les initiatives de l'UE en matière de mobilité militaire devant le Comité militaire de l'OTAN en session permanente, tandis que l'EMI a fait le point auprès du comité militaire de l'UE sur les travaux de l'OTAN relatifs à la facilitation des opérations et à la mobilité militaire. Par ailleurs, l'EMUE et l'EMI examinent actuellement les itinéraires qui permettraient de répondre aux besoins militaires définis par les 21 pays que les deux organisations ont en commun, et ils étudient les possibilités de synergies s'agissant des points de franchissement de frontière entre pays limitrophes, le but étant de favoriser la coordination entre les activités entreprises de part et d'autre.

Enfin, les services concernés de l'OTAN ont continué de participer à des réunions de l'équipe de projet Mouvements et Transports de l'AED.

Industrie de défense et recherche en matière de défense

Les consultations interservices sur des questions industrielles d'ordre général et sur des thèmes concrets touchant à l'interaction avec le secteur industriel se sont poursuivies. Ces consultations ont permis à l'OTAN et à l'UE d'échanger des bonnes pratiques et de se tenir au courant de ce qui se faisait dans l'autre organisation. L'UE a ainsi présenté sa stratégie industrielle à l'OTAN, qui a pour sa part exposé les grands axes de l'agenda OTAN 2030. En outre, le directeur adjoint de l'AED a participé au forum OTAN-industrie qui s'est tenu en novembre 2021.

Les discussions interservices consacrées à la recherche et à l'innovation se sont elles aussi poursuivies. Chaque organisation a ainsi pu prendre connaissance des politiques et des initiatives mises en place par l'autre en ce qui concerne les technologies émergentes et les technologies de rupture ainsi que l'innovation dans le domaine de la défense. Cela a aussi été l'occasion de déterminer dans quels domaines des synergies étaient possibles. L'AED et la plateforme d'échange pour l'innovation établie par l'OTAN au sein du Commandement allié Transformation (ACT) ont continué d'avoir des consultations régulières pour se tenir au fait des activités menées de part et d'autre et favoriser l'adoption d'approches qui se renforcent mutuellement. En outre, elles ont

² À la date de publication du présent rapport, trois Alliés non membres de l'UE (États-Unis, Norvège et Canada) participent au projet sur la mobilité militaire mené dans le cadre du mécanisme de coopération structurée permanente (CSP) de l'UE.

chacune invité des experts venus de l'autre entité à siéger dans le jury chargé de décerner leur prix de l'innovation. Les échanges entre l'AED et l'Organisation OTAN pour la science et la technologie (STO) se sont eux aussi poursuivis à intervalles réguliers. De plus, les interactions entre services ont été élargies à de nouveaux thèmes (matériaux, commandement et contrôle, intelligence artificielle). Par ailleurs, la STO a continué d'échanger avec le Centre commun de recherche de la Commission européenne ainsi qu'avec l'AED au sujet des techniques permettant de repérer les "signaux faibles" dans le domaine technologique, et le Centre pour la recherche et l'expérimentation maritimes, qui relève de la STO, a une nouvelle fois participé à des projets de recherche maritime financés par la Commission européenne.

En décembre 2021, le secrétaire général adjoint de l'OTAN pour les défis de sécurité émergents a présenté le point de vue de l'OTAN à la conférence annuelle de l'AED, consacrée à l'innovation dans le domaine de la défense, et, en mai 2022, des représentants de l'OTAN ont participé à la journée de l'innovation en matière de défense organisée par l'AED.

Exercices

Les événements récents montrent qu'il est devenu encore plus important de développer les capacités de gestion de crise ainsi que d'être mieux préparé et plus résilient face aux crises.

Pour renforcer la coopération dans le domaine des exercices, les services de l'UE et de l'OTAN se sont investis dans la préparation des exercices parallèles et coordonnés (PACE) qui auront lieu en 2022 et 2023. En 2022, l'UE sera aux commandes, avec son exercice EU Integrated Resolve (IR22) ; l'année prochaine, ce sera l'OTAN, à la faveur de son exercice de gestion de crise 2023 (CMX 23). Les services de l'OTAN ont été invités à participer à la planification de l'exercice IR22 et les services de l'UE ont été conviés à la conférence de planification principale du CMX 23.

Un atelier en deux volets consacré à la gestion de crise a réuni l'EMUE et l'EMI en octobre et décembre 2021.

Les services de l'UE ont été invités à participer à trois exercices OTAN de 2021 : Steadfast Defender 21 en mai-juin, Steadfast Jupiter 21 en juin et Cyber Coalition 21 en novembre-décembre. Ils ont également été conviés à l'exercice Coalition Warrior Interoperability eXploration, eXperimentation, eXamination (CWIX), qui s'est tenu en juin 2022.

Des représentants de l'OTAN ont participé aux journées réservées aux visiteurs de marque qu'a organisées l'AED à l'occasion de ses exercices de 2021 et 2022 destinés aux équipages d'hélicoptère. En 2021, l'Agence a aussi organisé un symposium sur les hélicoptères et leurs tactiques, auquel ont assisté des membres des services de l'OTAN. L'AED et le Centre OTAN de compétences en matière de puissance aérienne interarmées ont continué de se concerter régulièrement, en particulier pour coordonner les calendriers d'exercices.

Renforcement des capacités de défense et de sécurité

La coopération axée sur le renforcement des capacités de défense et de sécurité des pays partenaires s'est poursuivie, et l'attention est restée tournée surtout vers la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, la Jordanie, la République de Moldova, la Tunisie et l'Ukraine. Les services de l'OTAN et de l'UE, à Bruxelles et sur le terrain, ont continué d'avoir des échanges de vues et des échanges d'informations réguliers sur la situation politique et le contexte de sécurité prévalant dans chacun des pays précités et sur les activités des deux organisations. Ce domaine de coopération a encore pris de l'importance avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Dans la période qui a précédé février 2022, l'UE et l'OTAN ont continué de coopérer étroitement en Ukraine pour faire avancer les travaux sur la réforme du secteur de la sécurité et du renseignement au sein du Groupe consultatif international (délégation de l'UE, mission de conseil de l'UE en Ukraine, Représentation de l'OTAN auprès de l'Ukraine et ambassade des États-Unis). À Bruxelles, les services se sont consultés au sujet de l'évolution de leur soutien à l'Ukraine en matière de renforcement des capacités de défense, notamment dans la perspective de l'adoption de mesures

d'assistance relevant de la facilité européenne pour la paix (FEP) et du renforcement par l'OTAN de son ensemble complet de mesures d'assistance en faveur de l'Ukraine. Ils ont aussi discuté de sujets comme la lutte anticorruption, l'État de droit, les réformes du secteur de la sécurité, les menaces hybrides, la communication stratégique et la lutte contre la désinformation, les réformes économiques, l'énergie, la résilience et la thématique "femmes, paix et sécurité". Par ailleurs, les services de l'UE et de l'OTAN se sont concertés à propos des démarches entreprises par la Russie dans les derniers mois de 2021. La réunion qu'ont tenue le Conseil de l'Atlantique Nord et le Comité politique et de sécurité de l'UE en février 2022 a été une bonne occasion pour les deux organisations d'examiner la situation et d'afficher leur unité. Ces consultations ont été complétées par plusieurs réunions de haut niveau entre l'UE, l'OTAN et l'Ukraine.

Les interactions entre l'OTAN et l'UE se sont encore intensifiées depuis le début de l'invasion russe en Ukraine, notamment via des dialogues interservices consacrés spécifiquement aux aspects pertinents des mesures prises par chaque organisation en réponse aux agissements de la Russie.

Les deux organisations ont aussi mené des consultations politiques au sujet des autres pays partenaires. En ce qui concerne la Bosnie-Herzégovine, depuis le début de l'année 2022, des tables rondes OTAN-UE sur la sécurité ont eu lieu tous les deux mois à Sarajevo. Par ailleurs, les deux organisations ont coordonné leurs activités en matière de cybersécurité dans le cadre du groupe de travail ad hoc présidé par le représentant spécial de l'UE et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Dans le contexte des travaux qu'a menés l'OTAN pour élaborer un nouvel ensemble de mesures de soutien ciblées en faveur de la Bosnie-Herzégovine, les services concernés des deux organisations se sont consultés en vue de dégager des synergies et d'éviter autant que possible les redondances.

S'agissant de la Géorgie, les services de l'UE et de l'OTAN ont régulièrement fait le point ensemble sur la situation politique dans le pays et dans la région, sur les programmes et activités menés par chaque organisation (par exemple le programme de l'UE pour la sécurité, la responsabilité et la lutte contre la criminalité, et le paquet substantiel OTAN-Géorgie), sur le travail de préparation et de mise en œuvre des mesures d'assistance en faveur de la Géorgie prises par l'UE pour 2021 au titre de la FEP et sur les mesures d'assistance envisageables pour 2022, ainsi que sur les mesures visant à accroître la résilience de la Géorgie, notamment en matière de cybersécurité et de lutte contre les menaces hybrides et contre la désinformation. Ces derniers mois, plusieurs réunions de haut niveau se sont tenues à Tbilissi ; par exemple, une délégation du Parlement européen s'est rendue au Centre conjoint OTAN-Géorgie de formation et d'évaluation. En outre, des consultations interservices ont eu lieu sur le nouvel ensemble de mesures de soutien ciblées en faveur de la Géorgie élaboré par l'OTAN.

Pour ce qui est de la République de Moldova, les échanges entre l'OTAN et l'UE se sont intensifiés. Les services de l'UE ont consulté des experts de l'OTAN aux fins de la préparation de projets menés au titre des mesures d'assistance relevant de la FEP. La toute première réunion trilatérale de haut niveau entre l'UE, l'OTAN et les autorités moldaves s'est tenue en janvier 2022.

Concernant la Jordanie et la Tunisie, chaque organisation a tenu l'autre informée des activités de lutte contre le terrorisme qu'elle menait à l'appui de ces deux pays.

La coopération ne s'est pas limitée aux pays susmentionnés³. Ainsi, s'agissant des Balkans occidentaux, la concertation entre les hauts responsables de l'UE et leurs homologues de l'OTAN et l'action coordonnée des deux organisations, notamment en matière de communication stratégique, ont grandement contribué à désamorcer les tensions qui ont opposé Belgrade et Pristina sur la question des plaques d'immatriculation en septembre 2021.

Comme précédemment, les comités concernés des deux organisations ont fait le point ensemble sur les progrès accomplis de part et d'autre dans ce domaine de coopération; des exposés croisés ont ainsi eu lieu à l'automne 2021. En outre, l'UE a été invitée à participer et à faire un exposé à la

³ Entre autres, les services de l'UE et de l'OTAN ont continué de se tenir informés de leurs contacts respectifs avec la Mauritanie.

réunion OTAN des points de contact nationaux pour l'initiative de renforcement des capacités de défense et des capacités de sécurité se rapportant à la défense (DCB) qui s'est tenue en décembre 2021.

La coopération pratique a porté sur toute une série de sujets:

- Communication stratégique: suite au séminaire conjoint en ligne sur la lutte contre la désinformation en Ukraine qui s'est tenu en mai 2021, le centre ukrainien pour la communication stratégique et la sécurité des informations a organisé, avec l'aide de l'OTAN et de l'UE, la toute première édition du Kyiv StratCom Forum, qui s'est tenue en décembre 2021.
- Aide humanitaire: l'UE et l'OTAN ont coordonné leurs activités de réponse aux crises, notamment en Ukraine, en veillant à éviter les chevauchements.
- Gestion de crise: en novembre 2021, l'OTAN et l'UE ont évalué conjointement les résultats de l'exercice "Path to Safety 2021", un exercice à grande échelle mené par la Jordanie pour tester sa résilience et sa capacité à réagir face à des situations extrêmes (attentats, coupures de courant et catastrophes industrielles, notamment).
- Bonne gouvernance: le programme OTAN pour le développement de l'intégrité (BI), qui fait l'objet d'un accord de partenariat avec l'UE, a une nouvelle fois permis d'aider la Géorgie, la Jordanie, la République de Moldova, la Tunisie et l'Ukraine à améliorer leur gouvernance dans les secteurs de la défense et de la sécurité. Des échanges réguliers entre l'OTAN et l'UE ont eu lieu dans ce contexte, entre autres au sein du Groupe consultatif du fonds d'affectation spéciale de l'OTAN pour le développement de l'intégrité, dont l'UE est membre. C'est notamment grâce à la contribution financière de l'UE que les pays concernés ont pu bénéficier de l'expertise fournie dans le cadre du programme BI.

Les deux organisations ont discuté des activités qui pourraient être menées à l'avenir au profit des pays partenaires et ont envisagé ce qui suit:

- Ukraine: poursuivre le renforcement du dialogue et réfléchir aux moyens de le renforcer encore davantage, et continuer de mettre en place des initiatives à Bruxelles et à Kiev, selon les besoins;
- Jordanie: voir s'il serait possible que, à l'occasion des activités que l'OTAN organisera à l'intention de la Jordanie dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, la délégation de l'UE à Amman fasse des exposés, par exemple sur l'approche de l'UE concernant la lutte contre le terrorisme et sur le recours à une approche pangouvernementale en la matière;
- République de Moldova : rechercher des possibilités de coopération, selon les besoins, par exemple s'agissant de la lutte contre les menaces hybrides, de la cybersécurité et de la cyberdéfense, de la cause "femmes, paix et sécurité", des menaces chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires, ainsi que du programme OTAN de perfectionnement professionnel;
- Géorgie: continuer d'échanger des informations sur les activités menées dans les domaines de la sécurité et de la défense, notamment celles relevant de la FEP, de façon à dégager des synergies et à établir une coopération lorsqu'il y a lieu ;
- Tunisie : au travers du programme BI de l'OTAN, financé en partie par l'UE, continuer d'œuvrer au renforcement des capacités BI de la Tunisie, l'objectif étant, à terme, de créer dans ce pays un centre régional pour le développement de l'intégrité.

S'agissant plus généralement de la bonne gouvernance, il est à noter que la mise en œuvre du programme BI de l'OTAN se poursuivra, avec le soutien de l'UE, conformément aux dispositions de l'accord de partenariat en vigueur, qui expirera le 31 décembre 2022. Des consultations sur les possibilités de collaboration pour la période 2023-2026 sont en cours entre l'équipe du programme BI de l'OTAN et les services de l'UE.

En Iraq, la mission de conseil de l'UE (EUAM Iraq) et la mission OTAN (NMI) ont continué de travailler ensemble pour répondre aux besoins de leurs interlocuteurs irakiens. Les deux missions échangent régulièrement des informations sur les dynamiques à l'œuvre sur le plan politique ou en matière de sécurité, et elles veillent à coordonner leur communication. Avec différents partenaires internationaux, elles ont établi, aux fins de la réforme du secteur de la sécurité, de solides accords de coordination et de coopération, qui délimitent les rôles et responsabilités, notamment en ce qui concerne la communication stratégique. Elles ont continué d'œuvrer de concert pour faire avancer la cause "femmes, paix et sécurité" dans le cadre du groupe de travail technique informel pour le

partage d'informations et la coordination. En outre, elles ont travaillé ensemble pour que le processus OTAN d'autoévaluation du développement de l'intégrité soit mis en œuvre au ministère iraquien de l'Intérieur.

La coopération entre centres d'excellence a continué de se renforcer progressivement. De nombreux représentants de l'UE ont participé à la 12e conférence annuelle du Centre OTAN d'entraînement aux opérations d'interdiction maritime (NMIOTC), en juin 2021, ainsi qu'à la 5e conférence du NMIOTC sur la cybersécurité dans le domaine maritime, en septembre 2021. En outre, des représentants de l'UE chargés des opérations maritimes relevant de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) ont pris part à la table ronde annuelle sur les régimes de sécurité maritime du Centre d'excellence pour les opérations interarmées multinationales menées à partir de la mer (CJOS COE), accrédité par l'OTAN. Cette table ronde, qui s'est tenue en ligne en novembre 2021, était consacrée aux défis et menaces pesant sur la sécurité maritime au niveau mondial.

Par ailleurs, le Collège européen de sécurité et de défense (CESD) a ouvert deux de ses formations en matière de cybersécurité aux membres du Centre d'excellence pour la cyberdéfense en coopération (CCD COE), accrédité par l'OTAN. L'OTAN a quant à elle invité des représentants de l'UE à participer à divers ateliers, conférences et stages, et elle a contribué aux activités de formation du CESD et de l'AED. Suite aux ateliers UE-OTAN qui ont eu lieu en mars 2022, le CESD a convié des membres de l'Agence des C3 de l'OTAN, du CCD COE, du NMIOTC et du Centre des cyberopérations de l'OTAN à participer en tant qu'observateurs et que contributeurs aux réunions de son conseil académique exécutif.

Dialogue politique

Le dialogue politique entre les deux organisations demeure essentiel et reste indispensable pour renforcer la compréhension mutuelle et la confiance entre tous les pays de l'Alliance et tous les États membres de l'UE, pour favoriser une transparence réciproque ainsi que pour amener l'ensemble des pays concernés à s'investir résolument dans le processus. La pratique, désormais bien établie, consistant à inviter des représentants de l'autre organisation à certaines réunions ministérielles et à organiser des exposés croisés et des dialogues interservices s'est encore développée. En raison des restrictions sanitaires, les canaux de communication électroniques ont été privilégiés.

Les services de l'UE et de l'OTAN ont continué de dialoguer régulièrement dans le cadre de la mise en œuvre de l'ensemble de propositions communes, notamment celles qui concernent la mobilité militaire, le développement capacitaire, la lutte contre le terrorisme, les menaces hybrides, la cyberdéfense, la maîtrise des armements, la non-prolifération et le désarmement, la communication stratégique et la lutte contre la désinformation, la prospective stratégique, le renforcement des capacités des partenaires, et les incidences du changement climatique sur la sécurité et la défense.

Face à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, le dialogue politique s'est encore intensifié, pour atteindre un niveau sans précédent. Ce dialogue a contribué de façon déterminante à l'unité de vues entre l'UE et l'OTAN ainsi qu'à la complémentarité de leurs efforts.

Dans le contexte de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le secrétaire général de l'OTAN, le président du Conseil européen et la présidente de la Commission européenne ont pris part aux entretiens téléphoniques que le président américain a eus avec ses homologues en janvier, février et avril 2022, ainsi qu'à deux réunions du G7, l'une au niveau des dirigeants (en mars) et l'autre au niveau des ministres des Affaires étrangères (en avril). Le 24 février, en marge de la réunion extraordinaire sur l'Ukraine que les dirigeants des pays de l'Alliance ont tenue par visioconférence, le secrétaire général de l'OTAN a donné une conférence de presse conjointe avec le président du Conseil européen et la présidente de la Commission européenne, qui ont ensuite assisté à la réunion.

Le haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-président de la Commission européenne a participé aux réunions des ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN qui se sont tenues en décembre 2021 et en janvier, mars et avril 2022, et il a assisté aux réunions des ministres de la Défense des pays de l'OTAN qui ont eu lieu en février et mars 2022. Le secrétaire général adjoint du SEAE pour la politique de sécurité et de défense

commune et la réaction aux crises a quant à lui pris part à la réunion des ministres de la Défense des pays de l'OTAN qui s'est tenue en octobre 2021.

Le secrétaire général de l'OTAN a participé à une session du Conseil des affaires étrangères (défense) de l'UE en novembre 2021 et à une autre en janvier 2022. Le secrétaire général délégué de l'OTAN a pour sa part assisté à la réunion informelle des ministres de la Défense des États membres de l'UE qui a eu lieu en septembre 2021 ainsi qu'à la session du Conseil des affaires étrangères (défense) de l'UE qui s'est tenue en mai 2022.

En juin 2021, le secrétaire général délégué de l'OTAN s'est adressé à la commission des affaires étrangères (AFET) et à la sous-commission "sécurité et défense" (SEDE) du Parlement européen lors d'une réunion tenue en association avec la délégation du Parlement européen auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN. En février 2022, l'un des directeurs exécutifs du SEAE a pris la parole lors d'une session conjointe de la Commission de la défense et de la sécurité, de la Commission de l'économie et de la sécurité et de la Commission politique de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN. En outre, en avril 2022, le secrétaire général de l'OTAN s'est entretenu avec la présidente du Parlement européen et a prononcé une allocution à la réunion de la conférence des présidents.

En novembre 2021, face aux menaces hybrides liées à la situation à la frontière avec le Bélarus ainsi qu'aux développements intervenus en Ukraine et alentour, le secrétaire général de l'OTAN et la présidente de la Commission européenne se sont rendus ensemble en Lituanie et en Lettonie.

Les contacts de haut niveau se sont encore intensifiés, comme en témoignent la tenue de plusieurs réunions bilatérales entre des membres du collège des commissaires de l'UE et des hauts responsables de l'OTAN ainsi que les échanges réguliers entre le secrétaire général du SEAE et le secrétaire général délégué de l'OTAN. En outre, des hauts responsables de l'UE ont participé aux réunions des directeurs des politiques de défense des pays de l'OTAN qui ont eu lieu en septembre 2021 et avril 2022, ainsi qu'à la réunion des directeurs des politiques de sécurité des pays de l'OTAN qui s'est déroulée en avril 2022. Des hauts responsables de l'OTAN ont quant à eux pris part à la réunion des directeurs des politiques de défense des États membres de l'UE qui s'est tenue en décembre 2021 et à la réunion des directeurs des politiques de sécurité des États membres de l'UE qui a eu lieu en mars 2022.

Le Conseil de l'Atlantique Nord et le Comité politique et de sécurité de l'UE (COPS) ont poursuivi leur dialogue sur différentes questions importantes. La série de trois réunions que ces deux organes avaient précédemment convenu de tenir s'est clôturée en juillet 2021 par une réunion informelle sur la Chine. Elle a été suivie d'une nouvelle série de trois réunions, qui ont été l'occasion d'échanges nourris sur des dossiers d'actualité: une réunion informelle sur l'Afghanistan (septembre 2021), une réunion formelle sur l'opération EUFOR Althea (décembre 2021), et une réunion informelle sur la Russie et l'Ukraine (février 2022).

Afin que l'ensemble des pays de l'Alliance et des États membres de l'UE soient associés au processus, des représentants de chaque organisation ont continué de faire des exposés devant ceux de l'autre. Depuis la signature, à Varsovie, de la déclaration conjointe de juillet 2016, plus de 150 exposés croisés ont eu lieu devant différents comités ou groupes de travail de l'UE comme de l'OTAN. Au cours de la période considérée, le secrétaire général et l'un des secrétaires généraux adjoints du SEAE ont fait plusieurs exposés devant le Conseil de l'Atlantique Nord (en septembre 2021, décembre 2021 et mai 2022) ; le secrétaire général délégué et l'un des secrétaires généraux adjoints de l'OTAN ont fait de même devant le COPS (en juin 2021, décembre 2021 et avril 2022). En outre, le Conseil de l'Atlantique Nord a entendu un exposé sur les Balkans occidentaux du commissaire européen au voisinage et à l'élargissement (novembre 2021), ainsi qu'un exposé consacré aux incidences du changement climatique sur la sécurité, donné par le vice-président exécutif de la Commission européenne chargé du pacte vert pour l'Europe (janvier 2022). Par ailleurs, l'OTAN et l'UE ont, comme à leur habitude, tenu des réunions informelles de haut niveau avec des États membres de l'UE ne faisant pas partie de l'Alliance, pour la première, et avec des pays de l'Alliance ne faisant pas partie de l'UE, pour la seconde.

L'OTAN a continué de faire des exposés devant le comité directeur de l'AED, et l'AED et la Commission européenne ont chacune fait de même devant la Conférence des directeurs nationaux

des armements. De plus, des secrétaires généraux adjoints de l'OTAN ont tenu des réunions avec le directeur exécutif de l'AED ainsi qu'avec différents directeurs généraux de la Commission européenne.

Chaque organisation a en outre fait des exposés devant le comité militaire de l'autre.

Le dialogue entre les états-majors de l'OTAN et de l'UE s'est renforcé. Entre autres choses, les hauts responsables militaires de chaque organisation ont été plus souvent invités à participer aux réunions des chefs d'état-major des armées de l'autre. La dernière édition en date de la conférence semestrielle des directeurs généraux des états-majors de l'OTAN et de l'UE s'est tenue en novembre 2021, au siège de l'OTAN. Les directeurs généraux ont fait le point sur la mise en œuvre des propositions communes à caractère militaire ainsi que sur les interactions entre leurs états-majors, avant de faire rapport à leurs comités militaires respectifs. Les deux états-majors, qui travaillent sur des objectifs communs liés à des chantiers précis, avec en ligne de mire des échéances convenues entre eux, ont pu suivre l'avancement des travaux grâce au tableau de bord informel établi à cet effet, lequel a été constamment actualisé.

La coopération sur les questions "femmes, paix et sécurité" (FPS) s'est poursuivie au travers d'interactions régulières entre les services. En novembre 2021, l'équipe FPS de l'OTAN a rencontré l'équipe du SEAE chargée des questions de genre et de la diversité afin d'échanger des bonnes pratiques en rapport avec les plans d'action FPS des deux organisations, de discuter du rôle que les femmes peuvent jouer dans le développement et le renforcement de la résilience de la société et d'examiner les liens entre la dimension de genre et la réalisation de ces objectifs, ainsi que de réfléchir aux moyens d'accélérer la mise en application de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU au niveau régional (cadre de la coopération avec les partenaires de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord et synergies envisageables dans ce contexte).

En décembre 2021, la représentante spéciale du secrétaire général de l'OTAN pour les femmes, la paix et la sécurité et l'ambassadrice de l'UE pour le genre et la diversité se sont exprimées à la conférence annuelle du Comité OTAN sur la dimension de genre. Elles ont également pris la parole, aux côtés de la conseillère pour les questions de genre au SEAE, lors d'une table ronde de haut niveau sur les femmes, la paix et la sécurité, qui a porté sur les moyens d'associer véritablement et pleinement les femmes aux initiatives en faveur de la paix et de la sécurité, et plus particulièrement sur l'action que mènent l'UE et l'OTAN auprès de pays tiers pour la concrétisation des objectifs relevant du pilier "participation" du programme FPS, ainsi que sur la coopération qui s'exerce entre les deux organisations au service de cette cause.

Enfin, en janvier 2022, des représentants civils et militaires de l'OTAN et de l'UE, dont certains déployés dans le cadre de missions, ont participé à un atelier interservices consacré à la cause FPS, au cours duquel ils ont fait le point sur les travaux en cours et réfléchi aux domaines dans lesquels une coopération pourrait être envisagée à l'avenir.

La mise en œuvre des 74 propositions communes se poursuit. Il s'agit d'un processus s'inscrivant dans le temps long, qui continue de nécessiter un engagement et des efforts concertés de la part de toutes les parties prenantes. Les services de l'UE et de l'OTAN restent fermement déterminés à faire progresser cette coopération de manière rapide, pleinement coordonnée et cohérente, et ils continuent de s'investir en ce sens, en appliquant une approche pragmatique et flexible, afin d'aboutir à d'autres résultats concrets.